

gnon, Colbert, son épouse et son fils, le marquis de Seigneley, etc. »

La dernière demeure que le poète ait habitée était située rue des Marais Saint-Germain, aujourd'hui rue Visconti, au n° 13 et non 21, comme le relate l'inscription placée sur la façade de l'hôtel d'Argouges. La disposition de ce logis, la nature du mobilier et notamment l'importance de la bibliothèque et de la vaisselle plate en faisaient une maison digne de la haute bourgeoisie.

Les détails donnés par M. L. Barron jettent le plus grand jour sur la vie familiale de l'illustre enfant de La Ferté-Milon.

Nous avons reçu en communication de M. Vielle, juge de paix à Château-Thierry et notre collègue, un récépissé sur parchemin de 1566 signé Anne de Montmorency, seigneur et baron de Fère-en-Tardenois.

*Transcription.*

Nous Anne duc de Montmorency pair et conestable de France seigneur et baron de Fère-en-Tardenois confessons avoir eu et receu de M..... receveur ordinaire de Chasteautierry la somme de dix-neuf cens cinquante trois livres tournois faisans moitié de trois mil neuf cens livres à quoy se monte la recette des bois taillys de la *Barlière ?* à nous appartenans en propriété et tenus du Roy en grurye à cause de sa chastellerie de Chasteautierry faicte en l'auditoire dudit *lieu ?* le lundi seizième du présent mois et dont il a pleu au dit Roy nous faire don par ses lettres du vingt deuxième de décembre dernier passé de laquelle somme de XIX<sup>c</sup> III livres nous avons quitte et quittons le d...

receveur susdit et tous autres, et promettons l'en faire tenir quitte et déchargé envers ledit R... par la présente signer de nostre main et scellée du scel de nos armes à Fère en Tardenois le quinzième jour du mois de septembre mil cinq cens soixante six.

Signature :                      Cachet à trois quarts disparu.  
(Lettres de 12 millim.)

L'original appartient à notre collègue M. Vielle qui a bien voulu le communiquer à la Société.

Nous mentionnons ce document, non pas qu'il ait trait à une affaire importante, mais parce qu'il porte la signature du fameux connétable ami et parent par alliance de François I<sup>er</sup>. Anne de Montmorency est l'auteur de cette merveilleuse galerie, style Renaissance, qui reliait le château de Fère au parc.

M. l'abbé Marsaux a bien voulu nous communiquer plusieurs notes; la suivante ne se trouve point dans l'histoire de M. l'abbé Poquet, nous nous faisons un devoir de l'insérer ici :

« Le 16 novembre 1591, à la suite du meurtre du président Brisson et des conseillers Tardif et Larcher, exécutés sans jugement par ordre du conseil des *Seize*, un mouvement populaire se produisit dans Paris, il fallut appeler à la hâte des troupes des garnisons voisines pour aider à rétablir l'ordre. De Renty, gouverneur de Meaux, les frères du Pesché, gouverneurs de Château-Thierry et de La Ferté-Milon, et autres, s'y rendirent. D'Alincourt partit également de Pontoise avec une compagnie. »

(La Ligue à Pontoise, p. 186, H. Le Charpentier).

La Société a appris avec une véritable satisfaction la nomination de M. Eugène Buland, de Charly, peintre distingué, comme chevalier de la Légion d'honneur; elle adresse ses sincères félicitations à notre honorable correspondant.

M. F. Poan de Sapincourt est élu membre correspondant; avis lui en sera donné par le Secrétaire.

